



Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 22 novembre 2019  
(OR. en)

14251/19

SOC 751  
GENDER 52

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Futures politiques en matière d'égalité des sexes et intégration des questions d'égalité des sexes dans l'UE Débat d'orientation

---

Les délégations trouveront ci-joint une note d'orientation élaborée par la présidence en vue de faciliter le débat qui aura lieu lors de la session du Conseil EPSCO du 10 décembre 2019.

## **Futures politiques en matière d'égalité des sexes et intégration des questions d'égalité des sexes dans l'Union européenne**

### **1. Contexte et enjeux**

Des avancées importantes ont été réalisées dans le domaine de l'égalité des sexes dans l'UE, telles que l'amélioration de l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la prise de décision, l'adoption de la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et le renforcement de l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'action extérieure de l'UE. Toutefois, comme l'indique le rapport Beijing +25<sup>1</sup> de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE), certains anciens défis en matière d'égalité des sexes subsistent, notamment en ce qui concerne les écarts entre les hommes et les femmes en matière d'emploi, de rémunération, de retraite et de pauvreté, ainsi que les violences à caractère sexiste. De nouveaux défis apparaissent, tels que le virage numérique, la migration et le changement climatique. L'indice 2019 de l'EIGE montre qu'avec un score de 67,4, l'UE est encore loin d'avoir atteint l'égalité entre les femmes et les hommes.

En ce qui concerne l'intégration des questions d'égalité des sexes, le rapport Beijing +25 conclut que l'intégration d'une perspective de genre dans différents domaines de la politique de l'UE est fragmentée et manque de continuité. Les outils d'intégration, tels que les évaluations de l'impact selon le sexe, sont rarement utilisés dans l'élaboration des politiques de l'UE.

En ce qui concerne l'intégration des questions d'égalité des sexes dans les politiques économiques et budgétaires, l'absence ou le nombre insuffisant d'objectifs sexospécifiques et les lacunes dans la mise en œuvre ont freiné les progrès. Certains fonds de l'UE ont des objectifs sexospécifiques et/ou en termes d'intégration des questions d'égalité des sexes, mais ils négligent souvent de leur donner suite dans la pratique par des mesures de mise en œuvre, comme c'est le cas pour les Fonds structurels et d'investissement européens. Des efforts ont été déployés pour intégrer l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du Semestre européen, par exemple à l'aide des rapports conjoints sur l'emploi et de l'utilisation de données ventilées par sexe. Toutefois, le lien entre les facteurs macroéconomiques et ceux liés à l'égalité des sexes est faible et l'impact des recommandations stratégiques selon le sexe n'est généralement pas évalué. La difficulté d'effectuer un suivi des dépenses consacrées à l'égalité des sexes complique le développement dans l'UE de la prise en compte de la dimension de genre dans le processus budgétaire.

---

<sup>1</sup> L'examen de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing des Nations unies, 25 ans après son adoption.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une des valeurs fondatrices et un des principes fondamentaux de l'Union européenne, comme l'énoncent le traité sur l'Union européenne et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) charge l'Union de chercher, pour toutes ses actions, à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'UE s'est engagée politiquement à suivre une double approche en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes, comprenant à la fois l'intégration d'une perspective de genre dans toutes les politiques et des mesures spécifiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et à lutter contre la discrimination. L'intégration des questions d'égalité des sexes est une stratégie transformatrice clé pour soutenir la réalisation de l'égalité des sexes. Parmi les exemples d'intégration des questions d'égalité des sexes dans les politiques de l'UE se trouvent le plan d'action II sur l'égalité des sexes (2016-2020) dans les actions extérieures de l'UE et la forte perspective de genre dans le cadre d'action pour la recherche et l'innovation de l'UE.

La recherche a cerné les éléments clés d'une intégration réussie des questions d'égalité des sexes. Premièrement, il doit y avoir un engagement politique fort en faveur de l'intégration des questions d'égalité des sexes. Ensuite, il est également nécessaire de veiller à disposer de structures et procédures institutionnelles adéquates pour l'intégration des questions d'égalité des sexes, et de renforcer sa mise en œuvre concrète dans l'ensemble des domaines d'action, y compris par un suivi et une évaluation fondés sur la connaissance et par l'utilisation d'outils existants, tels que les évaluations de l'impact selon le sexe.

## **2. Promouvoir l'égalité et l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'UE: prochaines étapes**

Lors de la session du Conseil EPSCO du 10 décembre, la présidence finlandaise tiendra un débat d'orientation sur les priorités et les finalités des politiques de l'UE en matière d'égalité des sexes, y compris l'intégration des questions d'égalité des sexes. L'objectif est d'explorer les moyens de renforcer l'engagement politique et les mesures spécifiques visant à lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, et à assurer de réels progrès en matière d'égalité des sexes.

La présidence finlandaise a organisé une conférence de haut niveau intitulée "Europe for Gender Equality? Taking Stock – Taking Action" (Une Europe pour l'égalité des sexes? Faire le point - Agir) les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2019 à Helsinki, qui mettait l'accent sur les futures politiques de l'UE en matière d'égalité des sexes et sur l'intégration des questions d'égalité des sexes dans les politiques économiques et budgétaires. Les participants ont souligné la nécessité d'une stratégie forte de l'UE en matière d'égalité des sexes. Les évaluations de l'impact selon le sexe et la prise en compte de la dimension de genre dans le processus budgétaire ont été vus comme des outils importants pour intégrer les questions d'égalité des sexes dans la prise de décision économique et pour réellement les prendre en considération dans le programme de politique économique. Il a en outre été relevé que la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et des objectifs de développement durable, ainsi que l'utilisation d'indicateurs d'égalité des sexes dans le cadre du Semestre européen, offrent de nouvelles possibilités d'intégration des questions d'égalité des sexes. La coopération entre les secteurs de l'égalité des sexes et du budget a été considérée comme essentielle pour le développement de la prise en compte de la dimension de genre dans le processus budgétaire.

Le début du mandat de la nouvelle Commission et les engagements forts en matière d'égalité des sexes pris par la présidente élue Ursula von der Leyen, y compris la stratégie en matière d'égalité des sexes, constituent une bonne base pour renforcer les politiques d'égalité des sexes et l'intégration des questions d'égalité des sexes dans l'UE. La présidente élue a également fait part de son intention de redéfinir le Semestre européen pour en faire un instrument qui intègre les objectifs de développement durable des Nations unies, dont l'ODD 5 relatif à l'égalité des sexes.

**Compte tenu de ce qui précède, les ministres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:**

1. Quelles devraient être les priorités thématiques des politiques de l'UE en matière d'égalité des sexes au cours des cinq prochaines années?
2. Quelles actions et mesures l'UE devrait-elle prendre pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, et renforcer les politiques d'égalité des sexes dans les cinq prochaines années?
3. Comment pouvons-nous faire en sorte que l'égalité des sexes soit davantage intégrée dans les futures stratégies et processus politiques clés de l'UE, y compris les politiques économiques et budgétaires? Quelles sont les structures, les moyens et les formes de coopération pour y parvenir, y compris au Conseil?